Collectif 13
droits des femmes

le planning familial 13

Régression catastrophique pour les droits des femmes en Espagne : l'accès à l'avortement libre risque d'être supprimé

Le gouvernement espagnol Rajoy vient d'annuler la loi autorisant l'avortement, sous couvert d'une loi organique de *« protection de la vie et des droits de la femme enceinte»*

Pour rassurer sa base électorale et consolider sa position de fervent défenseur des valeurs traditionalistes et fondamentalistes religieuses, il fait ainsi passer au second plan les problèmes économiques qui touchent de plein fouet les espagnol-e-s

Au mépris des recommandations des textes internationaux, le conseil des ministres espagnol est ainsi revenu sur une avancée majeure pour les femmes : la loi de 2010 qui légalisait l'avortement jusqu'à 14 semaines de grossesse - 22 pour raison médicale -.
Il subordonne le choix des femmes au contrôle médical et social puisque cette proposition de loi prévoit l'autorisation d'avorter dans 3 cas très précisément encadrés :
1. Grave danger encouru par la femme pour sa vie ou sa santé physique ou psychologique : le texte impose que le diagnostic soit émis par deux médecins différents et étrangers à l'établissement pratiquant l'avortement.
2. Viol, à la condition est qu'elle ait déposé plainte.
3. Malformation fœtale, sous réserve de deux rapports médicaux - l'un sur la mère et l'autre sur le fœtus, qui confirmeront le motif d'interruption de grossesse. Autre recul : les personnes mineures devront avoir obligatoirement l'autorisation de leurs parents pour interrompre une grossesse non voulue.

A l'heure où l'Espagne traverse une crise économique grave, les femmes riches pourront se faire avorter dans d'autres pays de l'Union Européenne, comme c'était le cas dans les années 80 et 90 et pendant ce temps, les femmes les plus modestes n'auront d'autre choix que de fréquenter des cliniques clandestines, hors de la légalité, et dans l'opprobre publique.

Pour simplifier, avec la loi en vigueur de 2010, aucune femme n'était obligée d'avorter ; avec celle-ci, beaucoup se verront contraintes d'enfanter. Il y a là une confusion totale entre morale publique et privée, l'Etat s'arroge la prérogative de décider à la place des femmes.

En renouant avec des pratiques déniant la liberté de choix, c'est le mépris des droits humains fondamentaux des femmes et des couples à maitriser leur fécondité et à décider de leur vie que le gouvernement espagnol vient de signer. Il annonce clairement son projet de société : maintenir les femmes dans un statut social étroit et de soumission !

Cette démarche du gouvernement espagnol vient s'inscrire dans le mouvement européen réactionnaire et conservateur qui n'a toujours pas accepté le droit des femmes à de disposer de leur corps, et les considère comme des sous citoyennes incapables de décider par elles-mêmes.

Le combat des forces démocratiques et associatives espagnoles pour ce droit fondamental est le nôtre, et nous le soutiendrons ici et ailleurs, car il est le combat est celui de celles et ceux qui veulent l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans tous les pays où l'avortement est interdit, que ce soit au Brésil, en Irlande, en Pologne, en Algérie….cela ne le fait pas disparaître, cela le rend seulement clandestin, dangereux et source de corruption.
Chaque année dans le monde, 70 000 femmes vont en mourir et des centaines de milliers d'autres devront supporter des blessures graves et souvent irréversibles. Seule la légalisation de l'avortement peut faire cesser ces morts et ces blessures

Il ne reste que quelques jours avant que le Parlement n'entérine cette loi, avec le soutien du Parti populaire, majoritaire à l'assemblée, c'est pourquoi nous devons nous mobiliser pour faire reculer ce projet.

Parce que l'avortement sûr et légal doit être un acquis pour toutes les femmes, en Europe et dans le monde

Rassemblement Samedi 11 janvier à 15H Métro Vieux-Port

PREMIERS SIGNATAIRES : PLANNING FAMILIAL 13, COLLECTIF 13 DROITS DES FEMMES : (ATOUTS FEMMES, CENTRE EVOLUTIF LILITH, COLLECTIF MIXITE CGT, CERAMISTES ET ARTISTES DE LILITH, EVREUX 13, FEMMES SOLIDAIRES,FORUM FEMMES MEDITERRANEE, FSU, GAUCHE ANTI CAPITALISTE, IMAGES & PAROLES, LES FEMMES ET LA VILLE, MOUVEMENT DE LA PAIX, MOUVEMENT JEUNES FEMMES, PARTI COMMUNISTE FRANCAIS, RADIO GALERE, SOS FEMMES, SOS VIOL, SNUIPP13, LAIQUES, OSEZ LE FEMINISME)

CONTACTS :

PLANNING FAMILIAL : info@leplanning13.org

COLLECTIF 13 DROITS DES FEMMES : collectif13ddf@gmail.com